



DEMOSTAF

Demography Statistics for Africa

WORKING PAPER n°13

**Le rôle de la configuration des ménages dans les
inégalités de qualité de vie. Le cas du Mali et du Sénégal
à travers les données de recensements**

Claudine Sauvain-Dugerdil, Siaka Cissé,
Jean-Pierre Diamane Bahoum, Abdoul Moumouni Nouhou et
Mahmouh Diouf

Avril 2021



Ce working paper est prévu pour contribuer à l'ouvrage collectif *Enjeux démographiques en Afrique subsaharienne : Promouvoir et confronter les sources statistiques* issu du projet DEMOSTAF. Il a été relu par deux des éditeurs scientifiques de l'ouvrage ainsi qu'un évaluateur externe que nous remercions pour sa relecture attentive.

This working paper is a contribution to the collective book *Enjeux démographiques en Afrique subsaharienne : Promouvoir et confronter les sources statistiques* from the DEMOSTAF project. It has been reviewed by two of the book's scientific editors and an external reviewer whom we thank for his/her careful review.

Les éditeurs scientifiques / The scientific editors : Géraldine Duthé, Aurélien Dasré, Binta Ndeye Dieme, Bruno Masquelier, Marc Pilon, Clémentine Rossier, Abdramane Bassiahi Soura, Madeleine Wayack Pambè.

DEMOSTAF en quelques mots

- Un financement de 4 ans (2016-2019) au titre du programme-cadre de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de l'accord de subvention Marie Skłodowska-Curie n°690984.
- Un consortium de 14 institutions académiques et 4 instituts africains de statistique pour avancer sur des questions de population émergentes en Afrique subsaharienne en valorisant les données démographiques, en particulier celles produites par les offices nationaux de statistiques
- Une centaine de participants (chercheurs, doctorants et ingénieurs) dont les deux tiers engagés dans des mobilités d'au moins 1 mois entre les institutions.

DEMOSTAF in a few words

- A funding for 4 years (2016-2019) from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under the Marie Skłodowska-Curie grant agreement n°690984.
- A consortium of 14 academic institutions and 4 African statistical offices to advance on emerging population issues in sub-Saharan Africa, promoting demographic data, those from public statistics in particular.
- Over 100 individual participants (researchers, PhD students and engineers), 2/3 were involved in secondments of at least one month between partner institutions.

demostaf.site.ined.fr



Le rôle de la configuration des ménages dans les inégalités de qualité de vie. Le cas du Mali et du Sénégal à travers les données de recensements.

Claudine Sauvain-Dugerdil^{1a}, Siaka Cissé^{2b},

Jean-Pierre Diamane Bahoum^c, Abdoul Moumouni Nouhou^{2d} et Mahmoud Diouf^c

^a Université de Genève, UNIGE, Suisse

^b Institut national de la statistique, INSTAT, Mali

^c Agence nationale de la statistique et de la démographie, ANSD, Sénégal

^d Initiative Oasis, Niger

Résumé

Dans cette recherche, nous mobilisons les statistiques de ménages pour étudier les structures familiales. Nous postulons que le ménage représente une unité décisionnelle et que, par conséquent, sa composition influencerait la qualité de vie de ses membres. Pour ce faire, nous mobilisons les données des recensements du Mali et du Sénégal qui ont certes des limites importantes, mais qui, par leur exhaustivité, permettent des analyses fines de la diversité des ménages. Nous analysons l'influence de la composition du ménage sur sa capacité à accéder et utiliser les ressources du contexte pour vivre une vie de qualité. La qualité de vie est estimée à travers deux indicateurs disponibles dans les deux recensements : d'une part, le niveau de vie, mesuré par le confort du logement, qui fournit des indications sur la possession de biens modernes, d'autre part, la scolarisation des enfants comme investissement à long terme. Les résultats mettent en évidence un effet important de la composition du ménage, telle qu'exprimée par une typologie multidimensionnelle décrivant la diversité de leurs configurations. Les modalités de cet effet diffèrent toutefois selon le pays et le milieu de résidence. Dans un second temps, nous examinons si ces différences de qualité de vie selon la configuration du ménage reposent uniquement sur leurs inégalités économiques. Une fois pris en compte les ressources économiques, les différences entre ménages diminuent mais persistent, les configurations conservant un effet net.

¹ Correspondance : claudine.sauvain@unige.ch

² doctorant de l'université de Genève au moment de ce travail.

Introduction

Dans cette étude, nous postulons que le ménage représente une unité décisionnelle et que, par conséquent, sa composition influencerait la qualité de vie de ses membres. La question est de savoir si le fait de résider dans un certain type de ménage influence la capacité individuelle à utiliser les ressources du contexte pour mener une vie de qualité. Pour cela, nous exploitons les données de recensement. On s'interroge donc nécessairement sur la signification du ménage, unité de collecte devenue une référence statistique standard des administrations, en particulier pour l'élaboration des politiques sociales. Le ménage serait un « groupe familial visible » pour reprendre les termes que nous avons proposés (Sauvain-Dugerdil et al, 1997) ou « l'expression de la vie familiale au quotidien » selon Locoh et Mouvagha-Sow (2005, p.10). Les ménages cultivent des « rapports de solidarité qui se rapprochent des logiques familiales » (Ibid, p.11). Avant de présenter nos hypothèses de recherche et la méthodologie adoptée, il importe de commencer par un rappel de quelques éléments relatifs à l'institution familiale et la façon de la circonscrire.

L'institution familiale

« Noyau dur de toute organisation sociale » (Lévi-Strauss dans Burguière et al, 1986), la famille est vue comme un principe organisationnel de la société et le creuset des valeurs, le noyau affectif et relationnel. La famille est une unité biologique, économique, résidentielle, socio-culturelle qui prend des formes variées, diversité qui amène Levi-Strauss à utiliser le terme d'institution familiale. La famille est la clé du fonctionnement social, comme unité de reproduction, de production, de liens sociaux et, selon Todd (1983), du système politique.

En Afrique, le modèle familial a subi des transformations complexes avec les grands chamboulements causés par la traite au 18^e siècle et la colonisation au 19^e mais comme le mentionnait Dozon, dans *Histoire de la Famille* (1986), la construction des États Nations n'a pas supprimé le rôle de référence joué par le réseau de parenté. Les sociétés africaines restent des sociétés lignagères, organisées autour du rôle des aînés, des relations d'alliances et des rôles et tâches distinctes selon le sexe. Les dernières décennies sont toutefois marquées par les dynamiques de modernisation liées à l'urbanisation, les transformations des systèmes économiques, la montée de la scolarisation, des contacts croissants avec des modèles familiaux venus d'ailleurs mais aussi des crises multiples et la paupérisation (Locoh, 1995). De nouveaux modes de vie se développent, marqués notamment par la diminution du contrôle des anciens, une autonomie économique accrue des jeunes et, en ville, la séparation des groupes d'apparentés, la fragilisation des unions et des nouveaux styles de vie des élites.

On constate donc « un processus complexe de restructuration de la vie familiale sous des formes très variées » (Cordell et Piché, 1997, p.58), mais cette modernisation n'implique pas un processus de convergence vers le ménage nucléaire. Cette perspective selon laquelle la nucléarisation serait un aboutissement historique universel, considéré comme un progrès, a été remise en question depuis longtemps par les démographes historiens. En particulier, le Groupe de Cambridge (Wall et al, 1983) a montré qu'en Europe, la famille nucléaire n'est pas nouvelle, mais qu'elle co-existait avec d'autres formes familiales. De même, pour l'Afrique, Cordell et Piché (1997) soulignent la multiplicité des formes familiales, avant comme après la modernisation. La diversité de formes reflèterait la diversité des stratégies familiales et des transitions, la famille étant une « institution qui a toujours permis aux Africaines et aux Africains de s'adapter aux changements de grandes envergures » (p.68). La nucléarisation

n'est pas devenue la norme. Certes, dans la plupart des pays d'Afrique, la taille moyenne des ménages aurait globalement diminué, mais cette valeur moyenne cache la co-existence de grands et de petits ménages, ceci même en milieu urbain comme le montraient par exemple Locoh et Mouvagha-Sow (2005) pour Lomé au début des années 2000, où un quart des ménages seulement étaient nucléaires, tandis que plus de 20% étaient monoparentaux, 10% étaient constitués de membres non apparentés, et plus de la moitié comportaient des personnes externes au noyau familial (particulièrement des enfants confiés, des jeunes adultes ou des personnes âgées).

Circonscrire l'institution familiale

Les nombreuses études sur la famille circonscrivent l'institution familiale de façon variée. En Afrique, les anthropologues ont construit des typologies basées sur le système lignager et d'alliances, les économistes sur le groupe domestique qui se réfère aux fonctions productrices de ses membres, les historiens et démographes par rapport aux modes de résidence et d'héritage. De nombreuses classifications ont été proposées depuis les trois catégories de Le Play (1875) – nucléaire, souche, communautaire -, en ajoutant les ménages non familiaux, les modalités de résidence et le mode d'héritage. La famille nucléaire est généralement considérée comme l'unité de référence et, même selon Todd (2011), serait la forme originelle commune à l'humanité.

L'institution familiale est aussi à replacer dans l'espace et le temps. Elle a toujours et, est encore, inscrite dans un ensemble plus large - le clan, le groupe, la communauté et divers réseaux sociaux. En outre, la situation à un moment donné ne reflète qu'un instantané du cycle de vie familial des individus, le ménage nucléaire ne correspondant le plus souvent qu'à un moment du parcours de vie. Les formes d'organisation ont des effets structurants sur l'ordre domestique comme le montre Hertrich (1997) par la permanence de la taille des unités domestiques de 1976 à 1988 chez les Bwa du Mali malgré la croissance démographique.

Dans les sources de données démographiques, en particulier les recensements, le ménage est l'unité de collecte et la base des statistiques de la famille. Comme le souligne Todd (2011), le recensement des ménages informe sur le type de corésidence statistiquement dominant à un moment donné. Cependant, « calqué sur le modèle famille nucléaire partageant un logement [... il] ne reflète pas la diversité des familles et des arrangements résidentiels ». En d'autres termes, l'« outil de collecte est devenu objet d'analyse » (p.16, Pilon et Vignikin, 2006), ce qui suscite un « débat récurrent sur la possibilité d'utiliser des statistiques de ménages pour étudier les structures familiales » (Locoh in Pilon et al, 1997) et revient, selon Zonabend (in Burguières et al, eds 1986), à « enfermer la réalité dans des catégories qui ne permettent pas de saisir les principes d'organisation de la société étudiée ».

Les travaux approfondis menés sur les Bwa au Mali mettent bien en évidence que les différentes acceptations de l'institution familiale ne renvoient pas à la même entité. Ainsi, le groupe domestique qui circonscrit l'unité productive peut appartenir à plusieurs ménages et, réciproquement, un ménage peut réunir des groupes domestiques distincts. Chaque définition de l'institution familiale - unité familiale (apparentés), unité résidentielle et de production - nécessite des données spécifiques qui ne sont généralement pas disponibles dans les statistiques officielles (Hertrich, 1996 ; Hertrich, 2009 ; Dasré et al., 2019). Le ménage ne représente pas la totalité du cercle de la parenté, et encore moins l'ensemble des proches qui interviennent dans la vie des individus (Randall et al, 2011). C'est ainsi que

les travaux de Bonvalet et Lelièvre (1995) ont développé le concept d'entourage et que les analyses de réseau deviennent de plus en plus populaires et commencent à se développer en Afrique (Dieng, 2014; Roulin et Sauvain-Dugerdil, 2009 ; Cissé et al, à paraître). Mais de telles études impliquent de réaliser des enquêtes particulières.

Le ménage, une unité de décision, dans un contexte donné

Comme le soulignent Pilon et Vignikin (2006), le regroupement « d'individus en un même lieu pour y vivre au quotidien pendant un certain temps ne relève pas du hasard » et « traduit nécessairement une réalité sociale et un vécu des individus ». Toutefois, la signification du ménage n'est pas claire, d'autant plus que, malgré des efforts d'harmonisation, sa définition et la façon de l'enregistrer restent fort variables.

A la base, le ménage est une unité résidentielle, mais selon les définitions retenues dans les deux recensements qui nous concernent ici, il inclut des spécificités fonctionnelles. Dans le recensement malien (RGPH - 2009), le ménage est un « groupe d'individus, apparentés ou non, vivant sous le même toit, sous la responsabilité d'un chef de ménage dont l'autorité est reconnue par tous les membres » (INSTAT, 2012, p.10). Le recensement du Sénégal met un accent plus explicite sur sa dimension d'unité économique en ajoutant que les membres « mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture ; elles prennent généralement leurs repas en commun » (ANSD 2014, chapitre 10, p.1). Le traitement distinct des fils mariés témoigne aussi d'une prise en compte variable des liens biologiques. Ainsi, dans le recensement malien de 2009 les fils mariés constituent des ménages à part : lorsqu'ils se marient, les hommes deviennent automatiquement chef de ménage, même s'ils logent dans la même concession. Au Sénégal, en revanche, ils font partie du ménage de leur père s'ils reconnaissent son autorité. C'est ce qui explique que les ménages sénégalais sont de taille plus élevée que les ménages maliens (Dasré et al. 2021). En outre, la désignation du chef de ménage – « personne de référence du ménage dont l'autorité est reconnue par les membres du ménage » ne répond pas à des critères objectifs, mais reflète des normes socio-culturelles. En particulier, ce n'est que lorsqu'il n'y pas d'homme assumant ce rôle qu'une femme peut être considérée comme cheffe de ménage ; c'est donc le plus souvent à cause de l'absence du mari que les femmes prennent ce rôle ; il peut aussi s'agir de femmes en union polygame sans cohabitation, ou encore des situations qui restent rares de femmes célibataires, veuves ou divorcées.

De nombreux travaux ont montré que la capacité du ménage à développer des stratégies de subsistance et la qualité de vie de ses membres sont influencées par sa composition (Antoine et al, 1995 ; Lanjouw et Ravallion, 1995 ; Lloyd, 1999 ; Wakam, 1997). Rejoignant Ryder (1984), nous postulons que le ménage constitue une unité de décision. C'est au sein du ménage que se prendraient des décisions importantes relatives aux stratégies de subsistance, aux priorités et à la place de chacun à cet égard. Ainsi, unité de base de l'organisation du quotidien, le ménage jouerait un rôle important dans la qualité de vie des individus, à savoir leur « capacité d'être et de faire », en d'autres termes leurs capacités selon la terminologie développée par Sen (1999). La configuration du ménage influencerait les possibilités réelles qu'ont les personnes de « vivre la vie qu'elles ont raison de valoriser ». La disponibilité de ressources ne suffirait pas à assurer une vie de qualité, mais il faut que la personne puisse y accéder et veuille les utiliser. L'approche par les capacités distingue donc les ressources et dotations de ce que Sen appelle les facteurs de conversion, à savoir les caractéristiques individuelles et sociales qui modulent la capacité à convertir les ressources

en bien-être. Unité décisionnelle, le ménage jouerait donc un rôle de facteur collectif de conversion (Sauvain-Dugerdil et Cissé, In Press). Selon sa configuration, le ménage développerait des stratégies qui reflètent aussi la perception des besoins prioritaires et donc les valeurs auxquelles on se réfère. Vivre dans un petit ménage moderne ou dans un grand ménage élargi multigénérationnel va influencer les capacités. Toutefois, parce que celles-ci sont ancrées dans des spécificités locales et que les contours du ménage varient selon les définitions adoptées, cette unité décisionnelle ne peut être que spécifique au contexte donné.

Les inégalités de qualité de vie

Le dixième objectif de développement durable (ODD)³ s'attaque aux inégalités, un enjeu crucial du développement. Au-delà de l'amélioration du revenu des plus pauvres (cible 10.1), il s'agit de donner à chacun la possibilité de s'épanouir ; ainsi la cible 10.2 vise à « autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique » indépendamment de leurs caractéristiques et statut. Ainsi, « la croissance économique ne suffit pas pour réduire la pauvreté ». Drèze et Sen (2013) avaient d'ailleurs montré, pour le cas de l'Inde, que la croissance économique peut contribuer à accroître les inégalités. Par conséquent, au-delà des inégalités en matière de biens, ce sont les inégalités d'opportunités qui sont à considérer pour comprendre leurs causes et les raisons pour lesquelles certaines personnes ont une moindre capacité à utiliser les ressources existantes. Dans les recensements malien et sénégalais, deux variables fournissent des informations pertinentes à cet égard, à savoir le confort du logement et l'accès des enfants à l'instruction (voir partie méthodologique).

Questions et hypothèses

Dans un contexte de grandes disparités résultant de mutations sociales profondes, de crises multiformes et de nouvelles opportunités liées notamment à l'urbanisation et à la globalisation, est-ce que certains ménages profitent mieux des (nouvelles) opportunités et/ou surmontent mieux les crises endogènes et exogènes ? On s'interroge donc sur le rôle de la composition du ménage dans les stratégies familiales et leurs conséquences pour la qualité de vie des membres du ménage. On teste en particulier la double théorie de la modernité des petits ménages nucléaires et de celle des avantages adaptatifs des grandes familles.

Selon le paradigme de la modernisation, le ménage nucléaire serait l'expression du progrès apporté par la modernité. Plus « modernes », sont-ils mieux à même d'accéder et d'utiliser les ressources ? Toutefois, comme mentionné ci-dessus, de très nombreux travaux montrent qu'il n'y a pas convergence vers le ménage nucléaire, mais au contraire une diversité croissante qui, selon Todd (2011), aurait rendu possible les trajectoires de modernisation. En outre, la vision du ménage nucléaire moderne, porteur d'une meilleure qualité de vie, a été battue en brèche par les travaux relatifs au malthusianisme de la pauvreté, notamment les études pionnières dans les villes d'Amérique latine, qui ont montré que la petite famille peut aussi être la conséquence de la pauvreté (Cosio-Zavala, 2001). On se demande donc si ce sont les ménages étendus qui réussissent mieux à tempérer les effets négatifs des évolutions en cours et à mieux exploiter les ressources disponibles. En diversifiant leurs stratégies de subsistance, les ménages élargis auraient un meilleur accès aux ressources et

³ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/inequality/>

une plus grande résistance aux crises économiques. Le contrôle des ascendants serait toutefois remis en question dans un contexte d'individualisation entraînant la fragilisation de la cohésion familiale et l'érosion des solidarités intergénérationnelles (Toulmin, 1992 ; Marie ed, 1997). Toutefois, de nombreux travaux relativisent cette individualisation des sociétés : les solidarités familiales restent une réalité, en Occident comme en Afrique, où Calvès et Marcoux (2007) parlent d'une individualisation « à l'africaine ». Il s'agit plutôt d'une dynamique d'individuation (Fleury, 2016) qui transforme les relations familiales, mais ne rompt pas les liens et n'exclut pas les solidarités. Cela s'illustre bien dans les évolutions relatives au choix du conjoint au Mali et au Ghana (Sauvain-Dugerdil et al., 2014) : de plus en plus de jeunes veulent choisir leur conjoint, mais l'accord des parents reste souhaité et indispensable pour conserver la possibilité d'obtenir leur aide en cas de difficultés. En périodes d'incertitudes, les rôles traditionnels de solidarités sont renforcés, la famille étant souvent l'ultime refuge. C'est ainsi que dans certains milieux urbains la taille des ménages s'est même accrue (Vimard et N'Cho, 1997 ; Pilon et Vignikin, 2006).

Outre la structure du ménage, on examine le rôle que jouent les caractéristiques du chef de ménage (âge, sexe et niveau d'instruction) sur leur capacité à valoriser les ressources du contexte.

Nous étudions donc ici la signification du ménage comme unité décisionnelle, en matière de production et de valeurs normativo-culturelles, à travers deux questions de recherche. La première est de savoir si la composition du ménage influence la capacité de ses membres à accéder et à utiliser les ressources du contexte pour vivre la vie qu'ils/elles souhaitent vivre. En d'autres termes, est-ce que le ménage représente un facteur collectif de conversion ? La seconde question examine si les inégalités de qualité de vie selon la configuration du ménage reposent uniquement sur des différences économiques ou si elles reflètent aussi des choix stratégiques.

Les disparités d'opportunités selon la composition du ménage sont examinées à travers trois hypothèses :

- H1. Les ménages nucléaires auraient adopté des valeurs modernes d'accès aux ressources, en particulier grâce à des compétences acquises par une meilleure scolarisation et une diversité de sources d'information.
- H2. Les plus grands ménages auraient de meilleures opportunités d'accès et d'utilisation des ressources. Leur main-d'œuvre plus nombreuse accroîtrait leur capacité à diversifier leurs stratégies de subsistance. Toutefois, cet avantage est variable selon le milieu de résidence et la composition du ménage, impliquant deux sous-hypothèses :
 - 2.1. En milieu urbain, les grands ménages ne seraient pas forcément avantagés car, dans un contexte d'individualisation, les solidarités faiblissent, les charges sont moins partagées et l'autorité du chef de ménage peut être mise en cause.
 - 2.2. Les stratégies des grands ménages, et donc leur accès aux ressources, dépendraient aussi de leur composition, en particulier la présence de fils mariés et de personnes sans liens de parenté. Comme l'avait souligné Dozon (1986), l'accueil de personnes impliquerait une contrepartie, sous forme de travail ou de services divers, qui constituerait donc un apport non négligeable.
- H3. Les opportunités diffèreraient également selon les caractéristiques du chef de ménage, en particulier son âge, son sexe et son niveau de formation :

- 3.1. Les ménages dirigés par un chef jeune ou âgé auraient un moindre accès aux ressources.
- 3.2. Les chefs ayant fait de plus longues études ont des compétences accrues qui accroissent le bien-être du ménage.
- 3.3. Les ménages dirigés par une femme seraient plus vulnérables.

Une quatrième hypothèse examine le rôle de la dimension économique, ceci sous deux angles :

- H4. La qualité de vie des ménages n'est pas le simple résultat de leurs capacités économiques, mais reflète aussi d'autres différences :
- 4.1. Leur capacité productive (nombre d'actifs, y compris de migrants) joue un rôle dans les inégalités de qualité de vie, mais n'est pas le seul facteur.
 - 4.2. Le niveau de vie du ménage influence leur qualité de vie, mais ne supprime pas les inégalités résultant de la configuration du ménage.

Données et méthodologie

Les recensements

Les analyses portent sur les derniers recensements des deux pays concernés : Recensement général de la population et de l'habitat de 2009 au Mali (RGPH 2009) et Recensement de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage de 2013 au Sénégal (RGPHAE 2013). Par leur nature, les données de recensement comportent certaines limites. Elles fournissent une photographie du moment à travers un nombre limité de caractéristiques et ne permettent donc ni une analyse des changements, ni l'examen des facteurs sous-jacents. D'autre part, les données souffrent de certaines imprécisions telles que celles liées à la mémoire des événements plus anciens et la déclaration de l'âge des individus recensés. Au-delà de ces limites, par leur exhaustivité, les données du recensement fournissent une image fine de la diversité de la configuration des ménages et de leurs inégalités de qualité de vie.

Construction d'une typologie de la configuration des ménages par pays et milieu de résidence⁴

Les rapports produits par les instituts de statistique des deux pays fournissent des indications relatives à la taille et au type des ménages, ainsi qu'aux caractéristiques de leur chef, qui éclairent les disparités entre les pays et entre les milieux de résidence (Annexe 1). En particulier, on constate que, dans les deux pays, la taille des ménages est plus variable en milieu urbain, mais que, en moyenne au Sénégal, les ménages sont plus grands en milieu rural, alors que c'est le contraire au Mali. L'objectif est ici de dépasser les descriptions basées sur une seule caractéristique pour construire des profils multidimensionnels qui décrivent les configurations des ménages. Dans ce but, dans un premier temps, il s'agit d'identifier les caractéristiques qui décrivent le mieux les disparités entre les ménages ; nous les dénommons des « attributs ». L'objectif est ensuite d'élaborer des profils qui reflètent cette diversité des ménages puis d'examiner le lien entre ces profils et la qualité de vie du ménage.

⁴ Les rapports nationaux (INSTAT 2016 et ANSD à paraître) présentent le détail des variables retenues, des méthodes et des résultats, en particulier ceux des AFCM, ainsi que les analyses descriptives bivariées.

Le choix des attributs est fondé en premier lieu sur la fiabilité de l'information, puis sur leur pouvoir discriminant, à savoir leur variabilité entre les ménages. Nous distinguons ici deux groupes d'« attributs ». D'une part, ceux qui décrivent la structure du ménage et les caractéristiques de leur chef, à savoir la taille et le type de ménage (et au Sénégal la présence de fils mariés), sa structure par âge décrite par le nombre d'enfants, de jeunes et adultes (et les seniors âgés de 45-64 ans, au Sénégal), ainsi que les caractéristiques du chef de ménage (sexe, âge et niveau d'instruction). D'autre part, nous retenons un certain nombre de caractéristiques relatives aux contributions directement productives des membres du ménage⁵ : proportion de membres du ménage se déclarant occupés, nombre de migrants et, réciproquement, les personnes à charge (petits enfants et personnes âgées) . Les premiers, que nous dénommons *attributs d'opportunités*, influenceraient les stratégies de subsistance des ménages, alors que les seconds – *attributs d'accès* - fournissent des indications sur leurs possibilités réelles de fournir des ressources. Nous retenons les premiers pour construire les configurations des ménages. Les seconds sont utilisés comme variables de contrôle dans les associations entre configurations et qualité de vie.

La typologie des configurations est construite par des analyses de classifications, utilisant la méthode des nuées dynamiques, réalisées sur les résultats d'analyses factorielles des correspondances multiples (AFCM). La différence de définition du ménage et de leurs caractéristiques entre les deux pays empêche de construire une typologie commune. En outre, le but étant d'interpréter les différences en termes de stratégies de subsistance, c'est une typologie spécifique à chaque milieu de résidence qui est pertinente. L'objectif n'est donc pas ici de comparer les ménages des deux pays, ou leur qualité de vie, mais de construire une typologie qui reflète la diversité des ménages et leurs inégalités de qualité de vie dans chacun des milieux considérés. Les associations entre le type de ménage et la qualité de vie sont testées dans un premier temps par des analyses bivariées. Dans un deuxième temps, ces résultats sont utilisés pour choisir les variables des analyses multivariées et les catégories pour les recodages.

Indicateurs de la qualité de vie du ménage : confort du logement et scolarisation des enfants⁶

Les recensements du Mali et du Sénégal utilisés ici fournissent tous deux des données fiables sur le confort du logement et la scolarisation des enfants⁷. Ces deux indicateurs sont retenus pour appréhender la qualité de vie du ménage : l'indice de confort et la scolarisation moyenne ajustée des enfants à chacun des niveaux d'études.

Le confort du logement fournit des informations sur l'accès du ménage aux biens modernes disponibles dans le milieu considéré. Les caractéristiques prises en compte diffèrent entre les deux pays et selon le milieu de résidence. Dans les quatre contextes, la qualité du logement est estimée par le type de logement, les principaux matériaux des murs, du toit et du sol, le principal mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau potable ; pour le Sénégal et le milieu urbain malien on ajoute le type d'aisance. En milieu urbain malien, on considère en outre le statut d'occupation, la source d'énergie pour la cuisine, l'existence du foyer amélioré, le mode d'évacuation des ordures et des eaux usées. Au Sénégal, on a aussi pris en compte le nombre de personnes par pièce et l'équipement du ménage (en milieu urbain,

⁵ Au Mali, nous examinons aussi l'effet de la présence de femmes de 45-64 ans, à savoir en âge d'être libérées de la charge de petits enfants et pas encore entrées dans le grand âge.

⁶ Pour plus de détails, voir chapitres 3 et 4 dans les rapports nationaux (INSTAT, 2016 et ANSD, à paraître).

⁷ Pour le Mali, une analyse a aussi été menée sur la situation des femmes exprimée par leur instruction et leur type d'occupation (Sauvain-Dugerdil et al, 2018).

réfrigérateur/congélateur, climatiseur, ordinateur, groupe électrogène, fer à repasser électrique, chauffe-eau, cuisinière, voiture ; en milieu rural : téléviseur, ventilateur et voiture). L'indice de confort a été construit séparément pour chacun des quatre milieux par une analyse en composantes principales (ACP). Par la méthode des nuées dynamiques, on identifie trois groupes à partir des résultats des deux premiers facteurs.

Selon la logique développée par Trussell et Preston (1982) et reprise par Tabutin (2000) pour l'indice de mortalité relative des enfants (IME), on cherche à mesurer « l'expérience relative » des ménages en matière de scolarisation de leurs enfants. Nous calculons ici, pour chaque ménage, et chacun des groupes d'âge retenus, la proportion d'enfants fréquentant l'école, par rapport à l'effectif des enfants scolarisables du même groupe d'âge. Pour produire un indicateur relatif et ajusté, nous situons le ménage par rapport à la moyenne nationale, en rapportant le nombre d'enfants qu'il scolarise effectivement à la moyenne d'enfants scolarisés dans le groupe de ménages ayant le même nombre d'enfants scolarisables. Pour chaque niveau de scolarisation, nous rapportons le nombre d'enfants scolarisés dans le ménage i ayant j enfants scolarisables (NS_{ij}) au nombre moyen d'enfants scolarisés dans la population totale des ménages ayant j enfants scolarisables (NMS_{totij}) :

$$SA_i = \frac{NS_{ij}}{NMS_{tot,j}} \quad j = 1; 2; 3 \text{ à } 4; 5 \text{ à plus et } NMS_{tot,j} = \frac{1}{n_j} \sum_{k=1}^{n_j} n_{jk}$$

L'indicateur est regroupé en trois catégories : les ménages qui n'ont scolarisé aucun enfant, le groupe de scolarisation moyenne et élevée. Ces deux derniers distinguent, parmi ceux qui ont scolarisé au moins un enfant, les ménages qui se situent en-dessous ou au-dessus de la valeur médiane de l'indicateur. Les calculs sont faits dans chacun des milieux pour chaque niveau de scolarisation. Le système scolaire malien distingue les niveaux Fondamental 1 (six années d'école primaire, de 7 à 12 ans), le Fondamental 2 (secondaire inférieur, trois années de 13 à 15 ans) et Secondaire (secondaire supérieur, trois années de 16 à 18 ans). Au Sénégal, on se réfère aux niveaux Primaire (six années de 7 à 12 ans), Moyen (quatre années de 13 à 16 ans) et Secondaire (trois années de 17 à 19 ans). En milieu rural malien, l'accès au secondaire reste limité ; lors du recensement de 2009, le taux net était de 4,3% ; le secondaire n'a donc pas été considéré ici.

L'intérêt de cet indice est comparatif. Il ne s'agit pas d'analyser l'intensité de la scolarisation au sein des ménages, mais comment les ménages se situent par rapport à la moyenne des ménages ayant le même nombre d'enfants dans le contexte considéré. Cette standardisation – référence aux ménages ayant le même nombre d'enfants - permet notamment d'éviter les biais introduits par la taille du ménage. Toutefois un effet de la taille du ménage subsiste puisque l'éventail des probabilités se réduit avec le nombre d'enfants scolarisables ; sur l'ensemble de la population, les petits ménages ont une probabilité accrue de n'avoir aucun enfant scolarisé. Ce biais est corrigé en prenant comme groupe de référence, dans les analyses de régression, les ménages qui scolarisent le mieux leurs enfants.

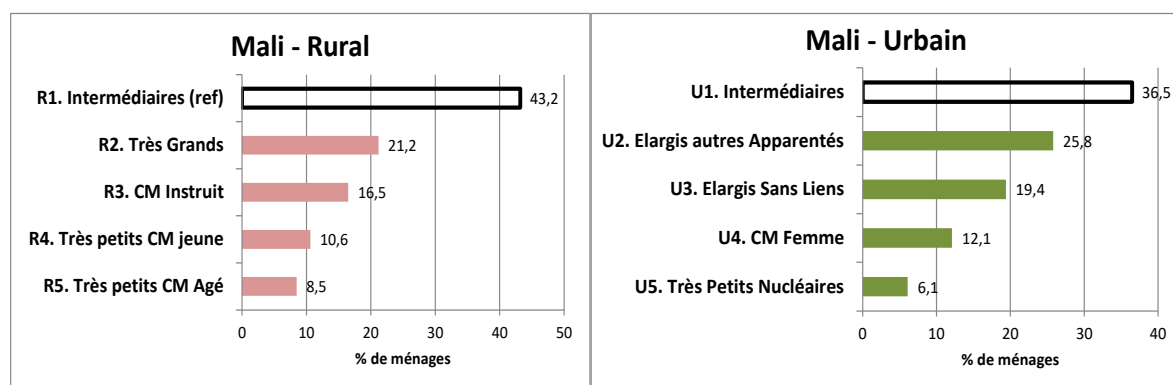
Pour chacun des pays nous procédons en deux temps. Nous commençons par construire une typologie des configurations des ménages, puis examinons les différences de qualité de vie selon ces configurations.

Résultats

Les configurations des ménages : une typologie multidimensionnelle reflétant les caractéristiques discriminantes dans chacun des milieux

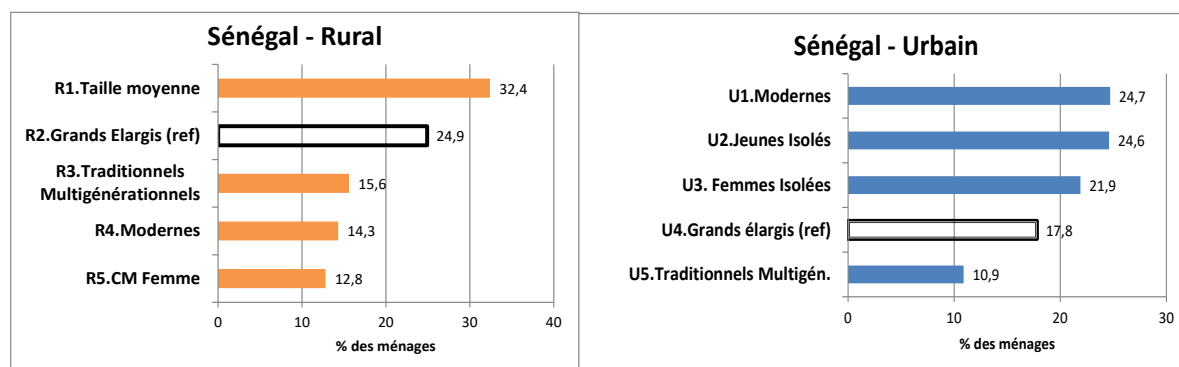
La typologie est donc fondée sur les attributs d'opportunités et exprimerait les capacités stratégiques variables des ménages. Dans les deux pays et les deux milieux de résidence, nous retenons cinq configurations qui correspondent aux meilleurs modèles de l'analyse de classifications. Les caractéristiques discriminantes telles qu'exprimées par les résultats des analyses factorielles se rapportent en premier lieu à la taille des ménages. Les grands ménages se distinguent selon leur composition, comptant ou non d'autres apparentés (au Sénégal des fils mariés) ou des personnes sans liens. Mais certaines configurations se caractérisent avant tout par les spécificités des chefs de ménage, en particulier d'être dirigés par un chef instruit ou par une femme. Surtout, les configurations sont spécifiques à chacun des milieux, telles que présentée sur la figure 1 pour le Mali et la figure 2 pour le Sénégal. Nous les commentons ci-après en référence à chacun des contextes. Le détail de leur composition est présenté en Annexe 2.

Figure 1. Typologie des configurations des ménages au Mali, par milieu de résidence



Source : RGPH 2009 (calculs des auteurs). Note : CM = chef de ménage

Figure 2. Typologie des configurations des ménages au Sénégal, par milieu de résidence



Source : RGPHAE 2013 (calculs des auteurs). Note : CM = chef de ménage

Qualité de vie selon la configuration du ménage

Les différences de qualité de vie des ménages selon leur configuration sont examinées par des analyses de régressions logistiques (Tableaux 1.1 et 1.2 pour le Mali rural et urbain, 2.1 et 2.2 pour le Sénégal rural et urbain). On considère donc les probabilités relatives (rapports de cotes) d'appartenir aux ménages jouissant du meilleur confort et scolarisant mieux leurs enfants, dans chacun des milieux considérés. Un premier modèle analyse l'effet brut de la configuration (Modèle 1). Nous examinons ensuite si les différences observées sont la conséquence de disparités économiques, en contrôlant pour les attributs d'accès aux ressources (Modèle 2) et, en matière de scolarisation, pour l'effet du niveau de vie (Modèle 3). Les configurations qui servent de référence dans l'analyse de régression correspondent à des caractéristiques intermédiaires.

Le premier constat est que, dans chacun des quatre milieux considérés, la qualité de vie des ménages diffère significativement selon leur configuration. Ces différences sont un peu plus marquées au Mali qu'au Sénégal. C'est ce que montre aussi, pour la scolarisation, un pouvoir explicatif supérieur du modèle statistique au Mali, tel qu'exprimé par la valeur du coefficient de corrélation, le R^2 de Nagelkerke (voir dernière ligne des tableaux). Ces différences diminuent, mais ne disparaissent pas en contrôlant pour la situation économique du ménage. Les résultats suggèrent donc que le système familial – tel qu'exprimé par la configuration du ménage – module l'accès aux ressources et peut donc être considéré comme un facteur collectif de conversion.

Les caractéristiques des ménages ayant une meilleure qualité de vie diffèrent cependant selon le pays et le milieu de résidence. En milieu urbain, au Mali, ces ménages sont ceux de très grande taille et ceux dirigés par une femme. Au Sénégal, ce sont les petits ménages « modernes ». En milieu rural au Mali, les très grands ménages ont aussi l'avantage, mais encore plus ceux dirigés par un chef de ménage instruit. Au Sénégal, ce sont les ménages dirigés par une femme qui se distinguent par une meilleure qualité de vie. Au-delà de ces constats globaux, un examen plus fin des résultats montre une situation plus complexe que nous développons ci-après.

Tableau 1.1. Régressions logistiques sur l'appartenance aux ménages ayant le confort le plus élevé et qui scolarisent le plus leurs enfants (Rapports de cotes), Mali rural

	Confort élevé		Scolarisation					
			Fondamental 1			Fondamental 2		
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Configuration du ménage								
R1. Intermédiaire (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
R2.Très grande taille	1,86	2,41	1,37	1,68	1,55	3,15	3,50	3,17
R3.Chef de ménage instruit	3,61	3,05	2,30	2,16	1,92	2,94	2,69	2,31
R4.Très petite taille et chef de ménage jeune	2,18	1,57	0,11	0,09	0,09	0,38	0,35	0,34
R5.Très petite taille et chef de ménage âgé	ns	0,96	0,66	0,59	0,58	1,15	0,85	0,84
Accès aux ressources								
<i>Composition du ménage</i>								
Présence de femme 45-64 ans (Réf. aucune)		0,91		1,21	1,21		1,65	1,65
Présence de personne 65 ans + (Réf. aucune)		ns		ns	ns		1,14	1,14
Nombre d'adultes actifs occupés								
Aucun		1,10		0,89	0,89		ns	ns
1 à 2 (réf.)		1,00		1,00	1,00		1,00	1,00
3 et plus		0,85		1,12	1,13		0,89	0,90
Présence d'enfant travailleur (Réf. Aucun)		0,44		0,30	0,32		0,46	0,50
Présence d'émigrant (Réf. Aucun)		1,15		1,27	1,25		ns	ns
Présence de migrant interne (Réf. Aucun)		4,42		1,39	1,17		1,53	1,24
<i>Niveau de confort</i>								
Confort faible					0,26			0,23
Confort moyen					0,56			0,51
Confort élevé (Réf.)					1,00			1,00
Constante	0,09	0,07	0,16	0,18	0,34	0,02	0,02	0,04
R ² de Nagelkerke	0,05	0,17	0,07	0,13	0,15	0,05	0,07	0,09

Note : ns = non significatif au seuil de 5%. Exemple de lecture : Les ménages dont le chef de ménage est instruit (R3) ont une probabilité 2,3 fois plus élevée que les ménages de taille intermédiaire d'être dans le groupe de ceux qui scolarisent le plus leurs enfants dans le niveau fondamental 1. Cet avantage ne diminue que très légèrement lorsqu'on tient compte de la composition du ménage (M2) et aussi de son niveau de confort (M3) : les coefficients étant alors respectivement de 2,16 et de 1,92. Source : RGPH 2009 (calculs des auteurs).

Tableau 1.2. Régressions logistiques sur l'appartenance aux ménages ayant le confort le plus élevé et qui scolarisent le plus leurs enfants (Rapports de cotes), Mali urbain

	Confort élevé		Scolarisation								
			Fondamental 1			Fondamental 2			Secondaire		
	M 1	M 2	M 1	M 2	M 3	M 1	M 2	M 3	M 1	M 2	M 3
Configuration du ménage											
U1.Intermédiaire (Réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
U2.Élargi autres apparentés	1,11	1,14	1,75	1,65	1,64	2,66	2,42	2,42	3,92	3,68	3,67
U3.Élargi sans liens	2,72	2,81	1,33	1,26	1,26	3,92	3,88	3,83	5,18	5,16	4,90
U4.Femme chef de ménage	1,65	1,65	1,42	1,36	1,37	2,54	2,25	2,25	3,68	3,11	3,04
U5.Très petite taille, nucléaire	1,23	1,18	0,27	0,26	0,26	0,42	0,37	0,38	0,62	0,53	0,53
Accès aux ressources											
<i>Composition du ménage</i>											
Présence de femme 45-64 ans (Réf. aucune)		0,66		1,21	1,22		1,60	1,61		1,71	1,75
Présence de personne 65 ans + (Réf. aucune)		0,73		ns	ns		1,07	1,08		ns	ns
Nombre d'adultes actifs occupés											
Aucune		0,87		0,90	0,91		0,93	0,95		1,14	1,17
1 à 2 (Réf.)		1,00		1,00	1,00		1,00	1,00		1,00	1,00
3 et plus		1,26		1,09	1,10		0,88	0,88		0,68	0,66
Présence d'enfant travailleur (Réf. Aucun)		0,85		0,62	0,65		0,45	0,47		0,79	0,84
Présence d'émigrant (Réf. Aucun)		1,95		1,07	1,09		0,95	0,95		0,92	0,89
Présence de migrant interne (Réf. Aucun)		2,59		1,09	1,03		1,14	1,03		1,50	1,26
<i>Niveau de confort</i>											
Confort Faible					0,71			0,51			0,28
Confort Moyen					1,07			ns			0,78
Confort élevé (Réf.)					1,00			1,00			1,00
Constante	0,18	0,06	0,19	0,19	0,19	0,04	0,04	0,04	0,02	0,01	0,02
R ² de Nagelkerke	0,04	0,11	0,03	0,04	0,04	0,06	0,07	0,08	0,06	0,08	0,09

Note : ns = non significatif au seuil de 5%.

Source : RGPH 2009 (calculs des auteurs).

Tableau 2.1. Régressions logistiques sur l'appartenance aux ménages ayant le confort le plus élevé et qui scolarisent le plus leurs enfants (Rapports de cotes), Sénégal rural

	Confort élevé		Scolarisation								
			Primaire			Niveau moyen			Secondaire		
	M 1	M 2	M 1	M 2	M 3	M 1	M 2	M 3	M 1	M 2	M 3
Configuration du ménage											
R1.Taille moyenne	0,62	0,66	1,48	1,48	1,58	1,32	1,23	1,33	0,64	0,60	0,68
R2.Grand élargi (Réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
R3.Traditionnel et multigénérationnel	0,91	0,86	0,93	0,95	ns	0,69	0,75	0,78	0,66	0,70	0,75
R4.Moderne	0,74	0,73	1,60	1,61	1,72	1,52	1,39	1,54	0,50	0,45	0,53
R5.Femme chef de ménage	1,88	1,85	1,93	1,99	1,91	1,82	1,70	1,58	1,36	1,25	1,08
Accès aux ressources											
<i>Composition du ménage</i>											
Présence de personne 65 ans + (Réf. Aucune)		1,25		1,08	1,05		1,08	ns		1,16	1,08
Nombre d'adultes actifs occupés											
Aucune (Réf.)		1,00		1,00	1,00		1,00	1,00		1,00	1,00
1 à 2		1,22		1,26	1,25		1,32	1,29		1,27	1,21
3 et plus		1,22		1,06	1,06		0,71	0,71		0,67	0,66
Présence d'émigrant (Réf. Aucun)		2,14		ns	0,92		0,90	0,83		ns	0,90
Présence de migrant interne (Réf. Aucun)		1,85		1,27	1,23		1,30	1,23		1,74	1,57
<i>Niveau de confort</i>											
Confort faible					0,69			0,51			0,29
Confort moyen					1,23			1,10			0,87
Confort élevé (Réf.)					1,00			1,00			1,00
Constante	0,49	0,39	0,33	0,27	0,30	0,17	0,16	0,20	0,12	0,10	0,16
R ² de Nagelkerke	0,04	0,07	0,02	0,03	0,04	0,02	0,04	0,06	0,02	0,04	0,08

Note : ns = non significatif au seuil de 5%.

Source : RGPHAE 2013 (calculs des auteurs).

Tableau 2.2. Régressions logistiques sur l'appartenance aux ménages ayant le confort le plus élevé et qui scolarisent le plus leurs enfants (Rapports de cotes), Sénégal urbain

	Confort élevé		Scolarisation								
			Primaire			Niveau moyen			Secondaire		
	M 1	M 2	M 1	M 2	M 3	M 1	M 2	M 3	M 1	M 2	M 3
Configuration du ménage											
U1.Moderne	3,12	2,59	1,84	1,93	1,45	2,52	2,45	1,98	2,25	2,07	1,8
U2.Jeune isolé	2,48	2,12	1,67	1,79	1,51	1,48	1,43	1,25	1,13	ns	0,9
U3.Femme isolée	1,66	1,47	1,27	1,50	1,35	1,59	1,61	1,51	1,43	1,28	1,21
U4.Grand élargi (Réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
U5.Traditionnel et multigénérationnel	1,55	1,55	1,38	1,32	1,18	1,32	1,35	1,25	ns	1,08	ns
Accès aux ressources											
<i>Composition du ménage</i>											
Présence de personne 65 ans + (Réf. Aucune)		0,89		0,86	0,87		ns	ns		1,07	1,10
Nombre d'adultes actifs occupés											
Aucune (Réf.)		1,00		1,00	1,00		1,00				
1 à 2		1,28		1,67	1,49		1,35	1,23		1,05	1,00
3 et plus		1,29		2,17	1,88		1,13	ns		0,57	0,54
Présence d'émigrant (Réf. Aucun)		2,16		1,23	ns		1,19	ns		1,18	ns
Présence de migrant interne (Réf. Aucun)		1,82		1,29	1,1		1,03	0,91		1,13	ns
<i>Niveau de confort</i>											
Confort faible					0,15			0,29			0,52
Confort moyen					0,50			0,52			0,60
Confort élevé (Réf.)					1,00			1,00			1,00
Constante	0,39	0,35	0,35	0,19	0,47	0,29	0,24	0,48	0,18	0,20	0,32
R ² de Nagelkerke	0,05	0,10	0,02	0,04	0,15	0,03	0,04	0,09	0,03	0,04	0,06

Note : ns = non significatif au seuil de 5%.

Source : RGPFAE 2013 (calculs des auteurs).

Configurations et qualité de vie des ménages ruraux au Mali

En milieu rural malien, la configuration la plus fréquente est appelée « intermédiaire » (R1.43% des ménages) en terme de taille et de composition puisqu'elle se distingue d'une part des ménages de très grande taille qui est la seconde configuration la plus fréquente (R2.21%) et qui regroupe un nombre élevé d'enfants, de jeunes et d'adultes et d'autre part de ménages de très petite taille, notamment avec des chefs de ménage jeunes sans enfants (R4.11%) ou au contraire des chefs de ménage âgés sans présence d'adultes ou de jeunes (R5.9%). Une configuration se définit sur un autre critère discriminant en milieu rural, celle qui regroupe les ménages dont le chef est instruit (R3.17%).

C'est parmi les ménages dirigés par un chef instruit et ceux de très grande taille que la qualité de vie apparaît globalement meilleure. Les ménages dirigés par un chef instruit ont une propension à avoir un confort élevé et leurs enfants accèdent plus souvent à l'école, en particulier au second niveau (Fondamental 2). En termes de confort, les très petits ménages, dirigés par un jeune chef, ont également une meilleure situation par rapport aux ménages ruraux de référence, mais ce sont ceux qui scolarisent le moins leurs enfants. Les ménages dirigés par un chef âgé ont dans toutes les dimensions une situation moins bonne que les ménages ruraux de référence, particulièrement en matière de confort. Ainsi, ce sont les petits ménages relativement atypiques, qui apparaissent les plus désavantagés, les premiers en matière de scolarisation et les seconds en matière de confort.

Parmi les attributs d'accès aux ressources (Modèle 2), la présence de migrants internes est fortement associée au niveau de confort. La présence de migrants vivant à l'étranger a aussi un impact positif sur l'accès à l'école des enfants du ménage. Une scolarisation plus longue est associée à la présence de femmes de 45-64 ans. La prise en compte de ces attributs modifie le rôle de la configuration du ménage, surtout en matière de confort, accroissant l'avantage relatif des très grands ménages. Ainsi, une partie de cet avantage est dû à sa composition et non à un effet net. Au contraire, le contrôle diminue les avantages relatifs des ménages dirigés par un chef instruit, et celui en matière de confort des très petits ménages dont le chef est jeune. On constate toutefois que les configurations conservent un effet net, indépendamment de la présence de personnes âgées, de migrants et de leur composition en matière de main d'œuvre. De même, la prise en compte de l'effet du niveau de vie (Modèle 3) ne supprime pas l'effet net des configurations du ménage sur la scolarisation des enfants. Le niveau de vie, mesuré par l'indice de confort, joue un rôle positif sur la scolarisation des enfants, tant au niveau Fondamental 1 que Fondamental 2, mais il ne diminue que légèrement les avantages des très grands ménages et ceux dirigés par un chef de ménage instruit.

Configurations et qualité de vie des ménages urbains au Mali

En milieu urbain malien, comme en milieu rural, la configuration la plus fréquente regroupe des ménages dont la taille est « intermédiaire » (U1. 37% des ménages), les distinguant des configurations de ménages plutôt petits ou ceux qualifiés d'élargis. Ces derniers comprennent deux groupes distincts : d'une part, les ménages élargis composés de membres apparentés (U2. 26%) et d'autre part, les ménages, généralement très grands et de tous âges, qui incluent des personnes sans liens familiaux (U3. 19%). Ensemble, ces deux configurations de ménages élargis représentent près de la moitié des ménages (45%). Les configurations de petite taille sont minoritaires : l'une correspond à des ménages dirigés par une femme (U4. 12%) et l'autre à une configuration atypique de très petits ménages

« nucléaires » composés d'un couple et, dans 8 cas sur 10, sans enfants et/ou sans jeune ou adulte (U5. 6%).

En milieu urbain malien, c'est pour les grands ménages élargis à des personnes sans lien de parenté et, dans une moindre mesure, pour les ménages dirigés par une femme que le confort est plus élevé. Les enfants sont mieux scolarisés dans ces deux configurations, mais aussi dans les ménages élargis à d'autres apparentés. L'écart par rapport aux ménages de référence s'accroît avec le niveau de scolarisation des enfants, ce qui reflète bien les inégalités croissantes au fil du parcours scolaire. Ainsi, les ménages élargis à des personnes sans liens, ont un confort près de trois fois plus élevé que les ménages de référence et leurs enfants poursuivent près de quatre fois plus souvent leur scolarisation en fondamental 2 et plus de cinq fois au secondaire. En matière de confort, on trouve en seconde place les ménages dirigés par une femme ; pour la scolarisation des enfants, ils ont une position similaire, mais légèrement moins bonne, que les ménages élargis aux autres parents. On constate donc que, comme souvent mentionné dans la littérature, les ménages dirigés par une femme accordent une grande importance à la scolarisation des enfants, mais on voit aussi qu'ils ne sont pas forcément économiquement défavorisés. Quant aux très petits ménages nucléaires, ils se situent légèrement au-dessus des ménages élargis à d'autres parents en matière de confort, mais lorsqu'il y a des enfants dans le ménage, leur scolarisation est bien moindre que dans tous les autres ménages.

Comme en milieu rural, c'est la présence de migrants internes qui est l'attribut qui accroît le plus le confort, suivi de près de celui des émigrés (Modèle 2). En matière de scolarisation, c'est aussi la présence de femmes âgées de 45-64 ans qui joue un rôle positif et dans une moindre mesure, celle des migrants internes au niveau secondaire. La prise en compte des attributs d'accès aux ressources ne modifie que très peu l'effet de la configuration du ménage sur le niveau de confort. Ce contrôle influence nettement moins la scolarisation qu'en milieu rural ; l'effet est toutefois plus important pour la poursuite des études au secondaire. Quant au contrôle pour le niveau de vie (Modèle 3), il ne modifie quasiment pas l'effet de la configuration du ménage, si ce n'est une légère diminution de l'avantage des très grands ménages élargis à des personnes sans liens pour la scolarisation au secondaire. Il diminue aussi l'effet positif des migrants internes.

Configurations et qualité de vie des ménages ruraux au Sénégal

En milieu rural sénégalais, comme au Mali, la configuration la plus fréquente est celle des ménages de taille moyenne (R1. 32% des ménages) ; ils ont au moins un jeune ou un adulte et un ou deux enfants, parfois un autre apparenté, mais sans fils marié ; le chef de ménage est généralement un homme qui n'a pas été à l'école. Pour autant, on distingue deux configurations de plus grande taille qui, ensemble, représentent 41% des ménages. Ces deux types de ménages se différencient par leur structure familiale : les grands ménages élargis (R2. 25%) ne comptent généralement pas de fils mariés, mais des apparentés et des personnes sans liens, tandis que les ménages traditionnels multigénérationnels (R3. 16%) sont des ménages de grande taille, comprenant des fils mariés, et des membres de tous âges ; ils sont généralement dirigés par un homme âgé non instruit. Les deux derniers types de ménages sont plus atypiques : les ménages dits « modernes » (R4. 14%), généralement nucléaires, dirigés par un chef jeune et instruit, souvent sans enfant, et les ménages dirigés par une femme (R5. 13%), souvent non instruite, de taille et de composition variables.

Au Sénégal, en milieu rural, ce sont les ménages dirigés par une femme qui apparaissent avantagés sur l'ensemble des dimensions examinées, mais ils se distinguent particulièrement en matière de confort et de scolarisation au niveau secondaire. Pour la scolarisation au primaire et au niveau moyen, ces ménages sont assez proches des ménages « modernes ». Parmi les attributs d'accès aux ressources, la présence de migrants internes accroît le bien-être du ménage, comme c'est le cas en milieu rural malien mais, au Sénégal, cet effet semble moins marqué (Modèle 2). En matière de confort, c'est la migration internationale qui compte le plus. Le contrôle pour ces attributs ne modifie que très peu l'effet de la configuration des ménages. Il réduit l'effet sur la scolarisation aux niveaux moyen et secondaire des ménages dirigés par une femme et, au niveau moyen, des ménages modernes et de ceux de taille moyenne. Les enfants des ménages économiquement les moins favorisés sont moins scolarisés et l'écart s'accroît avec le niveau de scolarisation ; cependant, le contrôle pour le niveau de vie (Modèle 3) ne modifie guère l'effet de la configuration du ménage, accroissant légèrement l'avantage des modernes et de ceux de taille moyenne aux niveaux primaire et moyen, et diminuant celui des ménages au CM femme à tous les niveaux. Ainsi, un léger avantage économique expliquerait une petite partie de la meilleure scolarisation des enfants de ces derniers.

Configurations et qualité de vie des ménages urbains au Sénégal

En milieu urbain sénégalais, un quart des ménages sont dits « modernes » : souvent nucléaires, de taille variable, le chef est un homme, ayant généralement un niveau d'instruction au-delà du primaire. Mais ce qui distingue le milieu urbain sénégalais du milieu rural et du Mali, c'est la proportion importante de très petits ménages composés de personnes isolées, souvent limités à une ou deux personnes. Ces très petits ménages qui représentent près de la moitié des ménages sénégalais urbains (46%) sont composés de deux groupes qui se distinguent par les caractéristiques de leur chef : 25% sont des ménages dirigés par un jeune homme, plutôt instruit (U2) et 22% sont des ménages dirigés par une femme, souvent non instruite et pas très jeune (U3). Deux types de ménages de grande taille se différencient par la présence, ou non, de fils mariés. Ainsi, 18% de ces ménages sont de grande taille avec beaucoup d'enfants, pas de fils mariés, mais souvent des personnes non apparentées (U4). Enfin, les ménages les moins fréquents (U5. 11%) sont de type traditionnel et multigénérationnel, dirigés par un chef âgé, souvent sans instruction.

En termes de qualité de vie, les configurations modernes et de petites tailles (isolés) semblent avantagés par rapport aux grands ménages élargis et assez similaires en matière de confort et de scolarisation au primaire ; la configuration dite « moderne » n'est que légèrement mieux placée que celle des jeunes isolés, mais l'écart se creuse pour la scolarisation aux niveaux moyen et secondaire. C'est le ménage de référence, grand élargi, qui paraît le plus désavantagé, rejoint par les configurations traditionnelles et les jeunes isolés pour la scolarisation secondaire.

Parmi les attributs d'accès aux ressources, c'est la migration qui joue le plus grand rôle sur le niveau de vie, et les ménages de migrants scolarisent un peu plus souvent leurs enfants au niveau secondaire (Modèle 2). En revanche, pour la scolarisation au niveau primaire, c'est le nombre de personnes actives économiquement qui semble fortement associé. Ce contrôle pour les attributs d'accès aux ressources diminue l'avantage des ménages modernes. Surtout, il réduit l'avantage de la configuration de jeunes isolés. C'est particulièrement le cas pour la scolarisation au secondaire : ils se placent alors en dernière position, ne se distinguant pas significativement des ménages de référence et à peine des ménages

traditionnels. Le niveau de vie semble jouer un rôle important sur la scolarisation des enfants. Son introduction comme variable de contrôle (Modèle 3) accroît le pouvoir explicatif du modèle et diminue considérablement l'effet des attributs d'accès qui, pour la plupart, deviennent non significatifs. Ce contrôle pour le niveau de vie réduit également les différences selon la configuration, mais sans les supprimer.

Conclusion

Au-delà des limites de l'information recueillie, des problèmes de qualité des données et du manque d'homogénéité des données et des définitions entre les pays, les recensements fournissent des informations pertinentes, généralement sous-exploitées. Elles permettent de construire des typologies multidimensionnelles des ménages qui offrent une image de la diversité de leur composition que ne peuvent pas fournir les approches classiques qui examinent leurs caractéristiques séparément. Par les méthodes statistiques de réduction des dimensions et de classifications, il a été possible de construire une typologie de configurations des ménages qui ne se fonde pas sur des opinions a priori, mais reflète une variabilité dans chacun des milieux considérés. Grâce à leur exhaustivité, les données de recensements permettent d'identifier aussi des configurations plus marginales ou émergentes, tels les ménages urbains d'isolés.

Chaque configuration correspond à une combinaison particulière de la composition des ménages et des caractéristiques de leur chef qui lui donne sa spécificité et module ses opportunités à accéder aux ressources pour assurer une vie de qualité à ses membres. L'objectif n'est donc pas de comparer les ménages et leurs caractéristiques. Non seulement, les différences de données disponibles et de définitions ne le permettent pas, mais c'est la signification de la configuration du ménage dans un contexte donné qui est examinée ici à travers son influence sur la qualité de vie.

La qualité de vie est conçue ici en termes de capacités, à savoir la capacité variable de réaliser la vie souhaitée. Les données de recensement ne fournissent pas d'informations spécifiques à cet égard et certaines données pertinentes, comme la survie des enfants, ne peuvent pas être utilisées à cause de problèmes de qualité. Nous avons donc utilisé deux indicateurs : d'une part, le niveau de vie, mesuré par le confort du logement, qui fournit des indications sur la possession de biens modernes, d'autre part la scolarisation des enfants comme investissement à long terme.

Les caractéristiques qui distinguent le plus les ménages sont le fait d'avoir une taille soit très grande, soit très petite, mais aussi l'âge, le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage. Ces caractéristiques expriment une variabilité complexe, distinguant des catégories extrêmes et atypiques. On identifie donc des configurations plus ou moins traditionnelles ou modernes, ouvrant des opportunités variables. En particulier, parmi les grands ménages, au Sénégal, l'analyse discrimine entre ceux qui sont multigénérationnels et ceux qui sont élargis à d'autres personnes, apparentées ou sans liens. Au Mali, par définition, ces ménages multigénérationnels n'existent pas, puisque les fils mariés sont considérés comme formant un ménage propre ; on distingue en revanche ceux qui comprennent des personnes apparentées ou au contraire sans liens de parenté. Cette distinction n'apparaît pertinente qu'en milieu urbain, mettant donc en évidence ce rôle d'accueil, spécifique aux ménages citadins. Dans les deux pays et les deux milieux, on trouve des très petits ménages à la signification variable. En milieu rural sénégalais, ces ménages de petite taille sont

généralement nucléaires, ayant un chef jeune et le plus souvent instruit, symboles d'une certaine modernité. Par contraste, en milieu urbain, il s'agirait plutôt de personnes isolées (jeune homme instruit ou femme le plus souvent non instruite). Au Mali, on ne retrouve pas cette distinction entre les ménages modernes et les ménages isolés : dans les deux milieux, les très petits ménages sont nucléaires. Dans les deux milieux encore, les chefs plus instruits ne sont pas spécifiques aux petits ménages nucléaires, mais se retrouvent dans des ménages qui, en milieu rural, sont de tailles et de types variables et, en milieu urbain, élargis. Notons que ces analyses confirment l'existence d'une diversité de situations des femmes cheffes de ménage.

En réponse à notre première question de recherche, le constat est que selon leurs configurations, les ménages se distinguent significativement en matière de qualité de vie, telle que mesurée par le niveau de confort et de scolarisation de leurs enfants. Globalement, on relève de plus grands écarts au Mali qu'au Sénégal et, dans les deux pays, une plus grande diversité en milieu urbain. Au-delà de leur complexité, les résultats relatifs aux liens entre la configuration du ménage et sa qualité de vie proposent des éclairages relatifs à nos hypothèses de départ :

- H1. L'hypothèse selon laquelle les ménages nucléaires sont l'expression d'une modernité porteuse de progrès se vérifie en milieu urbain sénégalais. Au Sénégal, les ménages urbains sont plus petits, plus souvent nucléaires, ont un meilleur niveau de confort et scolarisent mieux leurs enfants. En revanche, au Mali les petits ménages urbains apparaissent plutôt comme marginaux et vulnérables. Leur situation est particulièrement défavorable en matière de scolarisation des enfants. Ainsi, selon les caractéristiques de leurs membres, les ménages nucléaires peuvent refléter l'émergence de modes de vie plus modernes, ayant à leur tête des jeunes chefs instruits, mais aussi des situations de précarité de personnes isolées aux ressources modestes.
- H2. L'avantage des grands ménages se vérifie au Mali : c'est plus particulièrement en milieu urbain que les grands ménages ont une meilleure qualité de vie (2.1). Dans ce contexte, l'hypothèse d'érosion des solidarités des grands ménages n'est donc pas vérifiée. Au contraire, ils rempliraient une fonction de refuge, comme en témoigne aussi le fait que, au Mali, contrairement à ce qui est le cas au Sénégal, les ménages sont plus grands en milieu urbain. La présence de personnes non apparentées serait un atout en milieu urbain malien, soulignant que le rôle de refuge peut impliquer des contreparties (2.2). En revanche, au Sénégal, c'est en milieu rural que la présence de personnes non apparentées renforce l'avantage des grands ménages.
- H3. La vulnérabilité selon les caractéristiques du chef de ménage n'est vérifiée que partiellement : En milieu rural malien, les ménages ayant des chefs de ménage âgés ont effectivement une qualité de vie moindre (3.1). Dans les deux milieux maliens, comme en milieu rural sénégalais, c'est aussi le cas des ménages dirigés par des jeunes. En revanche, en milieu urbain sénégalais, ces ménages que nous avons dénommés « jeunes isolés » expriment l'avantage du petit ménage moderne : c'est le niveau d'instruction du chef de ménage et non son âge qui marque la différence. Les ménages dirigés par une personne instruite apparaissent particulièrement avantagés en milieu rural malien et en milieu urbain sénégalais (3.2). Les ménages dirigés par des femmes ne semblent pas systématiquement plus vulnérables (3.3). Ces ménages sont nettement plus répandus au Sénégal, particulièrement en milieu urbain, exprimant notamment le nombre croissant des femmes sans époux (célibataires, veuves, divorcées). En milieu

urbain, ils se situent légèrement au-dessus du ménage de référence, alors qu'en milieu rural, ils représentent les ménages les plus performants, ce qui pourrait refléter la situation des ménages de migrants, bénéficiant de l'aide de l'époux absent, notamment pour assurer la scolarisation des enfants (Landös et al, à paraître). Au Mali, globalement, les ménages dirigés par une femme sont moins répandus. Ils sont plus fréquents en milieu rural, où ils ne constituent cependant pas une configuration spécifique, mais sont répartis à proportion égale dans trois configurations différentes de qualité de vie variable. En ville, ils se retrouvent dans une configuration qui se situe en seconde position en termes de confort et de scolarisation.

➤ H4. Les résultats vérifient l'hypothèse selon laquelle les inégalités de qualité de vie selon la configuration du ménage ne sont pas uniquement le résultat de leurs différences économiques. Les attributs d'accès aux ressources constitués par le nombre d'actifs, de dépendants et de migrants, influencent certes le niveau de confort et la scolarisation des enfants. Leur prise en compte accroît la part de la variance expliquée par le modèle mais pas complètement, ce qui montre bien que d'autres facteurs jouent aussi un rôle (4.1). En outre, le différentiel de qualité de vie selon la configuration du ménage n'est que légèrement modifié. Les variables de contrôle diminuent l'effet de la taille du ménage surtout au Mali, reflétant l'impact du nombre d'enfants à charge. Au Mali, on note aussi que la présence de femmes de 45-64 ans accroît la scolarisation. Ce constat confirme l'observation de Marcoux (1994) selon laquelle leur contribution aux charges domestiques allégerait celle des enfants, particulièrement celle des filles. Toutefois, ces modifications sont minimales et ne suppriment pas l'influence de la configuration du ménage qui conserve donc un effet net sur la qualité de vie du ménage. Le niveau de vie est certes variable selon les ménages et il influence la scolarisation des enfants, toutefois sa prise en compte ne supprime pas le différentiel entre configurations (4.2). On constate que le contrôle pour le niveau de confort n'accroît que légèrement le pouvoir explicatif des modèles pour le Sénégal et quasiment pas pour le Mali. Cette faible influence s'expliquerait par le fait que l'effet du niveau de vie n'est pas linéaire, mais se conjugue avec une moindre scolarisation parmi les plus défavorisés. Ainsi, le contrôle pour le niveau de confort ne modifie que peu l'effet de la configuration du ménage. Au Mali, ce contrôle diminue l'avantage des ménages les mieux lotis. Au Sénégal, il réduit légèrement les différences en matière de scolarisation, atténuant le désavantage économique des ménages élargis. Il diminue aussi l'avantage des ménages ruraux dirigés par une femme qui sont en tête en matière de niveau de vie et accroît la capacité à scolariser les enfants dans les ménages de taille moyenne et les ménages modernes.

La configuration du ménage influence donc sa qualité de vie, telle qu'exprimée ici par le niveau de confort et la scolarisation des enfants ; elle agirait comme un facteur collectif de conversion modulant les inégalités d'opportunités d'accès aux ressources. On relève aussi que selon leur configuration, les ménages jouissent de ressources économiques variables ; les données ne permettent toutefois pas de savoir si la situation économique résulte de la configuration du ménage ou si celle-ci en est la conséquence. En particulier, est-ce que l'avantage économique des grands ménages maliens est la conséquence des stratégies développées grâce à leur configuration élargie ou est-ce que l'accueil de personnes externes au noyau familial est la résultante d'une situation économique déjà meilleure ? Toutefois, les analyses mettent en évidence que les inégalités entre ménages ne sont pas la simple

conséquence d'un différentiel économique et que les configurations conservent un effet net sur le bien-être. Le ménage apparaît donc comme une unité d'analyse pertinente. Certes il ne s'agit pas de l'unique cercle de proches dans lequel vivent les personnes, et leur qualité de vie est modulée aussi par d'autres liens familiaux, professionnels, amicaux et de proximité, mais ce serait au sein du ménage que se mettent en place des stratégies de subsistance qui vont influencer les opportunités et le bien-être individuel. Le ménage peut donc être considéré comme une unité de décision.

Références bibliographiques

- ANSD (2014). Rapports thématiques RGPHAE-2013. Chapitre X. Ménages.
- ANSD (à paraître). Configuration des ménages et qualité de vie. Le cas du Sénégal à travers les données du recensement (RGPHAE-2013).
- ANTOINE, Ph., BOCQUIER, Ph., Abdou S. FALL, GUISSÉ Y. M. et NANITELAMIO J. (1995). Les familles dakaroises face à la crise. IFAN, IRD. CEPED, Dakar.
- BONVALET, C. et LELIEVRE, E. (1995) : Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial. *Sociologie et sociétés*, 27 (2), 177–190. <https://doi.org/10.7202/001076ar>
- BURGUIÈRE, A., Klapisch-Zuber, C., Segalen, M., Zonabend, F. (eds, 1986). Histoire de la famille, Paris, Armand Colin, 3 tomes.
- CALVES, A. et MARCOUX, R. (2007). Les processus d'individualisation « à l'africaine ». *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, p. 5-18
- CISSE, S., SAUVAIN-DUGERDIL, Cl. et ROSSIER, C. (à paraître). Family Configuration and use of maternal care in Bamako. Special Issue. *Journal of Demographic Economics*
- CORDELL, D. and PICHE, V. (1997). Pour une histoire de la famille en Afrique, pp. 55-74, in Pilon et al (eds), Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines. Les Études du CEPED. Numéro 15.
- COSIO-ZAVALA, M. E. (2001). Les deux modèles de transition démographique en Amérique latine : le malthusianisme de la pauvreté, *Transitions Démographiques des Pays du Sud*, Gendreau F. et M. Poupard (éd.), Editions Estem, Paris, 41-52
- DASRE, A., SAMUEL, O. and HETRICH, V. (2019). « The dynamics of the family network during childhood : A genealogical and longitudinal approach to rural Mali », *Demographic Research*, vol 41, art 9, pp.231-262.
- DASRE, A., GAKOU, A.D., HETRICH, V., BAHOU, JP D, BAZONGO, B., DIAWARA, A.K., DIOP, P.M., DIOUF, M. et SAWADOGO, P. (2021). Définition des ménages et mesures des structures familiales. Comparaison des recensements du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal. Document de travail DEMOSTAF.
- DIENG, A. (2014). Capital social, configurations familiales et statut d'activité en Afrique subsaharienne: quels liens et quelles implications économiques et sociales pour les femmes sénégalaises? Thèse de doctorat : Univ. Genève, 2014 - SES 837
- DOZON, J-P. (1986). E Afrique, la famille à la croisée des Chemins., pp.301-338 In Burguière et al (eds) : L'histoire de la famille, T. 2. Le Choc des modernités. Armand Colin, Paris

- DREZE, J. and Sen, A. (2013). *An Uncertain Glory: India and its Contradictions*. Princeton University Press, 448 pp.
- FLEURY, C. (2016). *Les Irremplaçables*, Gallimard, 224 p.
- HERTRICH, V. (1996) Permanence et changement de l'Afrique rurale. Dynamiques familiales chez les Bwa du Mali, *Les études du CEPED*, 14, 548 p.
- HERTRICH, V. (1997). Évolution et dynamique des groupes en pays *Boo*, au Mali. Chap. 6, pp. 125-144, in Pilon et al (eds) : *Ménages et familles en Afrique* Les Etudes du CEPED 15
- HERTRICH, V. 2009). Stabilité ou changement ? La dynamique des groupes domestiques chez les Bwa du Mali. Chapitre 15, pp. 227-246, in : J. Vallin : *De l'Afrique. Hommage à Thérèse Locoh*, INED, Paris,
- INSTAT (2012). Ménages et caractéristiques de l'habitat au Mali. Rapport thématique 10, RGPH-2009, Bamako.
- INSTAT (2016). Configuration des ménages et qualité de vie. Les avantages et désavantages des grands ménages au Mali. Institut National de la Statistique, Bamako (Mali).
- LANJOUW, P. and RAVALLION, M. (1995). Poverty and household size. *The economic journal*, 1415-1434.
- LANDÖS, A., SAUVAIN-DUGERDIL, Cl. et MONDAIN, N. (à paraître). La migration internationale du père, une chance pour la scolarisation des jeunes sénégalais ? Éclairages à partir d'une enquête mixte à Kébémér. *Cahiers québécois de démographie*.
- LE PLAY, P. (1875) *L'organisation de la famille selon le vrai modèle signalé par l'histoire de toutes les races et de tous les temps*, Paris.
- LLOYD, C. (1999). Household structure and Poverty: What are the Connections? In Livi-Bacci M. and G. De Santis (eds): *Population and Poverty in Developing Countries*. OUP, Oxford.
- LOCOH, T. (1995). Familles africaines, population et qualité de la vie. Dossier du Ceped, N031.
- LOCOH, T. et MOUVAGHA-SOW, M. (2005). Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'Ouest ? Communication au XXV^e Congrès UIESP, Tours.
- MARIE, A (éd.1997). *L'Afrique des individus, Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine*. Paris, Karthala.
- MARCOUX, R. (1994). *Le travail ou l'école : l'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Etudes et travaux du CERPOD, 200 p.
- NOUHO, A. M., CISSE, S., FANE, A. D., DOUMBIA, A.G. et SAUVAIN-DUGERDIL, Cl. (2016). Stratégies familiales et qualité de vie au Mali à travers les données du recensement. *African Population Studies* 30(2).
- PILON, M., LOCOH, T., VIGNIKIN, K. et VIMARD, P. (eds, 1997). *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*. Les études du CEPED no 15, Paris.
- PILON, M. et VIGNIKIN, K. (2006). *Ménages et familles en Afrique sub-saharienne*, Paris, Archives contemporaines et AUF.

- RANDALL S., COAST, E. and LEONE, T. (2011). Cultural constructions of a critical demographic concept: the survey household *Population Studies* 65 (2) 217-229
- ROULIN, E. et SAUVAIN-DUGERDIL, Cl. (2009). L'espace relationnel comme indice des transformations des modes de vie des jeunes Malien(-enne)s. IUSSP Conference Marrakech.
- RYDER N.B. (1984). Structure familiale et fécondité. Bull. démographique des Nations Unies 15, pp.17-39.
- SAUVAIN-DUGERDIL Cl., NOUHOUE, A.M., CISSE, S., DIAWARA, A.K. et DOUMBIA, A.G. (2018). Configurations familiales et situation des femmes. Le cas du Mali à travers les données du recensement. In N. Cauchi-Duval (ed) : Observer, décrire et analyser les structures familiales, Paris, AIDELF.
- SAUVAIN-DUGERDIL, Cl., KALMYKOVA, N. GU, H.G., RITSCHARD, G., OLSZAK, M. et HAGMANN, H-M. (1997). Vivre sa vieillesse en Suisse. Les transformations des modes de résidence des personnes âgées, *European Journal of Population*, 13 (2), 1-43.
- SAUVAIN-DUGERDIL, Cl., BOSIAKOH, T.A., DIARRA S., PIRAUD, A., DIOP, S., ANARFI, J. and AGYEI-MENSAH, S. (2014) : Shaping the Family. Individual's capabilities to exercise reproductive rights seen through a qualitative survey. Chap 10, in Sauvain-Dugerdil, ed, *Application de l'approche des Capabilités de Sen à l'analyse démographique en Afrique*. Etude population africaine, 28(2).
- SAUVAIN-DUGERDIL, Cl. et CISSE, S. (In Press): Situating the family within the Capabilities framework: a collective conversion factor. How household configuration influences access to education in Mali, Cambridge University Press.
- SEN, A. K. (1999). Development as freedom, New York: Alfred A. Knopf Press
- TABUTIN, D. (2000). Indices au niveau individuel de fécondité, de mortalité des enfants et de nuptialité. Document de Travail n° 9, Institut de Démographie. Université catholique de Louvain.
- TODD, E. (1983). La troisième planète. Structures familiales et systèmes idéologiques. Seuil, Paris.
- TODD, E. (2011). L'origine des systèmes familiaux. Gallimard, Paris. 754 p.
- TOULMIN, C. (1992). Cattle, women and wells. Oxford
- TRUSSELL, J. and PRESTON, S. (1982). « Estimating the covariates of childhood mortality from retrospective reports of mothers », *Health Policy and Education*, 3 (1).
- VIMARD, P. et N'CHO, S. (1997). « Évolution de la structure des ménages en Côte-d'Ivoire 1975-1993 », in PILON et al. (eds.), Ménage et famille en Afrique, Les Etudes du CEPED n° 15 Paris, pp. 101-123.
- WAKAM, J. (1997) Différenciation socio-économique et structures familiales au Cameroun, in: Pilon et al (eds), Ménage et famille en Afrique, *Les Études du CEPED*, Paris, pp. 257-277.
- WALL, R., ROBIN, J. and LASLET, P. (eds). (1983). Family forms in Historic Europe. Cambridge University Press.

Annexe 1. La diversité des ménages à travers les données de recensements

Les rapports des recensements font ressortir les grandes différences selon le pays et le milieu de résidence (INSTAT, 2012 ; ANSD, 2014).

Reflète des définitions différentes des ménages, le Sénégal se distingue du Mali par des ménages plus grands et plus souvent élargis. D'autre part, au Sénégal, on observe un gradient décroissant de la fréquence des ménages très petits et nucléaires en passant de Dakar aux autres villes et aux zones rurales et celle des grands et très grands ménages, des ménages élargis à d'autres parents au contraire s'accroissent. Mais à Dakar et, dans une moindre mesure, dans les autres villes, la taille des ménages est plus variable ; les ménages accueillant des personnes non apparentées seraient également plus nombreux en zone urbaine. On a donc là à la fois des ménages urbains de type moderne, mais aussi des atypiques (isolés), très petits pouvant être plus vulnérables. Au Mali, c'est au contraire les ménages ruraux qui sont plus souvent de type nucléaire, comptant moins de personnes dont le lien avec le chef de ménage est plus éloigné et, encore plus, sans apparentement ; les ménages comptent plus d'enfants et ceux-ci sont plus souvent travailleurs qu'en milieu urbain. En milieu urbain, les ménages sont plus souvent élargis qu'en milieu rural ; ils comportent des personnes non apparentées au chef de ménage, un nombre plus important d'adultes et d'actifs occupés et une plus grande mobilité, tant interne qu'internationale. On n'observe pas ce gradient urbain-rural relatif à la taille des ménages, mais comme au Sénégal une variance accrue en milieu urbain, avec une fréquence élevée de ménages de taille extrême (très petits ou très grands). Ces caractéristiques des ménages urbains témoignent du maintien d'un rôle d'accueil, mais aussi de nouveaux modes de vie hors de la famille élargie.

Dans les deux pays, c'est en milieu urbain que les chefs de ménages sont plus souvent instruits, reflétant les disparités globales d'accès à l'instruction entre les deux milieux. Au Sénégal, les chefs urbains sont aussi plus souvent jeunes ; au Mali, en milieu urbain, on trouve un peu moins de chefs d'âges extrêmes. Les femmes cheffes de ménage (CM) restent minoritaires, mais sont un peu plus fréquentes au Sénégal (22% des CM) qu'au Mali (13%). Les ménages dirigés par une femme semblent correspondre à des situations variées et différentes dans les deux pays. Au Sénégal, la proportion de femmes CM est plus élevée en milieu urbain où leur fréquence s'est accrue durant la dernière décennie (29% lors du recensement de 2013, alors qu'elle était de 24% en 2002). Au Mali, au contraire, les ménages dirigés par une femme sont plus fréquents en milieu rural, soit 16,8%, contre 12,9% en milieu urbain, lors du recensement de 2009, c'est-à-dire légèrement moins que lors du recensement de 1998 (14,5% en milieu urbain et 11,3 en milieu rural). Dans les deux pays, c'est l'absence du mari, ou la non co-résidence de couples polygames, qui est la cause principale qui confère le statut de femme cheffe de ménage (CM). La polygamie est plus fréquente au Mali et, dans les deux pays, en milieu rural : au Sénégal, en milieu rural, 24% des femmes se déclarent en couple polygame (14% en milieu urbain) ; au Mali, 27% contre 20% en milieu urbain. Toutefois, en milieu urbain, particulièrement au Sénégal, comme l'avaient déjà souligné Antoine et al (1995) les CM féminins sont aussi des femmes vivant seules : au Sénégal, en milieu urbain parmi les femmes CM, 16% sont célibataires, veuves, divorcées ou séparées, alors que ce n'est le cas que de 6% en milieu rural. Au Mali, c'est respectivement le cas de 10,3% en milieu urbain et 4,8% en milieu rural. Ajoutons que dans les deux pays, en général, les ménages dirigés par les femmes sont de taille plus restreinte.

Au Sénégal, l'âge des CM femmes est similaire à celui des CM hommes, alors qu'au Mali, les cheffes féminins sont plus souvent d'âges extrêmes (jeunes ou âgées).

Ces écarts témoignent de fortes différences entre les sociétés urbaines et rurales qui résultent de l'exode rural, de la migration au départ de la capitale et, plus largement, de ressources et de modes de vie spécifiques à chacun des milieux. L'ensemble de ces constats justifient de procéder à des analyses séparées pour chacun des contextes considérés.

Annexe 2. Composition des configurations des ménages : résultats des analyses AFCM et de classifications réalisées sur les attributs d'opportunité retenus pour chaque pays.

Le choix des variables retenues pour les présentes analyses est fondé en premier lieu sur la fiabilité de l'information, puis sur leur pouvoir discriminant, à savoir leur variabilité entre les ménages. Globalement, les variables utilisées ici apparaissent de bonne qualité ; elles n'ont qu'un nombre limité de données manquantes, même après l'élimination des valeurs aberrantes. En effet, la proportion de données manquantes est inférieure à 1% pour toutes les variables (à l'exception de l'âge et du niveau d'instruction des CM maliens qui atteint un peu plus de 2%).

Pour plus d'information sur la construction des variables et leur distribution, voir :

Pour le Mali : Abdoul Moumouni NOUHOU et Claudine SAUVAIN-DUGERDIL : Attributs des ménages, Chapitre 2 in INSTAT (2016).

Pour le Sénégal : Jean Pierre Diamane BAHOU, Mahmoud DIOUF, Abdoul Moumouni NOUHOU et Claudine SAUVAIN-DUGERDIL : Attributs des ménages, Chapitre 2, ANSD (à paraître).

A. Composition des configurations des ménages maliens

Variables	Modalités	Configurations Rurales					Ensemble (%)	Variables	Modalités	Configurations Urbaines					Ensemble (%)
		R1. Intermédiaire (%) (ref)	R2. Très Grands (%)	R3. CM instruit (%)	R4. Très Petits CM jeune (%)	R5. Très Petits CM âgé (%)				U1. Intermédiaire (%) (ref)	U2. Élargis autres Apparentés (%)	U3. Élargis sans Liens (%)	U4. CM femme (%)	U5. Très Petits Nucléaires (%)	
Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	0,3	0	0,9	87,3	46,7	13,5	Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	21,3	3,2	0,4	16,8	81,6	15,7
	Petit (3 à 5)	56,2	1,5	58,2	4	34,1	37,5		Petit (3 à 5)	54,8	28,4	9,5	42,1	13,7	35,1
	Grand (6 à 8)	42,5	7,2	31,4	8,7	18,2	27,6		Grand (6 à 8)	23,6	42,4	18,8	24,9	4,2	26,5
	Très grand (9+)	0,9	91,3	9,6	0,1	1	21,4		Très grand (9+)	0,3	26,1	71,3	16,1	0,5	22,7
Type de ménage	Nucléaire	72,1	43,6	59,3	87,6	74,6	65,8	Type de ménage	Nucléaire	97,3	4,6	20,3	37,3	81,4	50,2
	Élargi à autres parents	27	49,7	34,9	11,8	23,9	31,2		Élargi à autres parents	0,1	94	26,1	45,4	15,8	35,8
	Élargi AP et/ou sans lien	0,9	6,7	5,8	0,6	1,5	3		Élargi AP et/ou sans lien	2,6	1,4	53,6	17,3	2,8	14
Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	37,3	3,3	28,2	89,8	56,4	35,8	Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	53,7	29,3	14,2	37,4	83,8	39,6
	1 à 2	50,4	16,9	57,7	3,4	35,5	38,3		1 à 2	37	54,7	26,5	45,1	13	39
	3 ou plus	12,3	79,8	14,1	6,9	8	25,9		3 à plus	9,4	16	59,3	17,4	3,1	21,4
Nb jeunes/ adultes (15-44 ans)	0	0	0,3	0,9	0	84,2	7,4	Nb jeunes/ adultes (15 - 44 ans)	0	0	0,1	0	2,4	54,1	3,6
	1 à 2	81,8	14,1	72,8	98,6	0,8	60,8		1 à 2	91,9	32,7	10,1	55,2	44,7	53,4
	3 ou plus	18,2	85,6	26,3	1,4	15	31,8		3 à plus	8,1	67,3	89,9	42,4	1,1	43
Sexe du CM	Homme	100	96,6	63,3	67,1	68,5	87	Sexe du CM	Homme	100	100	100	0	85,6	87
	Femme	0	3,4	36,7	32,9	31,5	13		Femme	0	0	0	100	14,4	13
Niveau d'instruction du CM	Aucun	100	89,5	31,1	80,2	94,9	83,9	Niveau d'instruction du CM	Aucun	54,4	47,4	39,7	61,7	58,2	50,8
	Primaire	0	5,8	39,5	7,5	2,5	8,8		Primaire	16,9	22,5	6,6	13,7	11,2	15,6
	Sec. ou supérieur	0	4,6	29,3	12,2	2,6	7,3		Sec. ou supérieur	28,8	30,1	53,7	24,6	30,6	33,6
Age du CM	Moins de 25 ans	4	0,6	5,1	30,6	0	5,9	Age du CM	Moins de 25 ans	1,1	2,6	0,7	9	34,3	4,4
	25-44 ans	58,7	37,9	60,7	57,4	0	49,5		25-44 ans	76,2	51,5	36,8	42,2	0	53,4
	45-59 ans	22,4	43,3	26	7,1	26	26,1		45-59 ans	17,8	24,9	48,7	29,9	35,5	28,2
	60 ans ou plus	14,9	18,3	8,1	4,9	74	18,5		60 ans ou plus	4,9	21	13,8	18,9	30,2	14
Total		100	100	100	100	100	100	Total		100	100	100	100	100	100
Effectif		771313	377702	295163	188780	152512	1785470	Effectif		184974	130871	98290	61463	30961	506559
Pourcent		43,2	21,2	16,5	10,6	8,5	100	Pourcent		36,5	25,8	19,4	12,1	6,1	100

B. Composition des configurations des ménages maliens Sénégal

Variables	Modalités	Configurations Rurales						Variables	Modalités	Configurations Urbaines					
		R1. Taille moyenne (%)	R2. Grands élargis (%) (ref)	R3. Traditionnels Multigénéra (%)	R4. Modernes (%)	R5. CM femmes (%)	Ensemble (%)			U1. Modernes (%)	U2. Jeunes isolés (%)	U3. Femmes isolées (%)	U4. Grands élargis (%)	U5. Traditionnels multigénéra (%)	Ensemble (%)
Taille du ménage	Très petit (1à4)	2,5	0,1	0,7	83	22,9	15,8	Taille du ménage	Très petit (1à2)	42,1	53,1	52,9	0,4	2,8	35,5
	Petit (5 à 7)	53,7	2,6	10,6	15,2	36,5	26,5		Petit (3 à 5)	38,3	37,5	30,4	4,8	13,5	27,7
	Grand (8 à 11)	43,1	29,5	27,2	1,6	26,8	29,2		Grand (6 à 8)	16,1	8,5	15,1	45,9	29,1	20,7
	Très grand (12+)	0,7	67,8	61,5	0,2	13,7	28,5		Très grand (9+)	3,5	0,9	1,6	48,9	54,7	16,1
Fils mariés	Oui	1,8	2	88	1,7	13,6	16,8	Fils marié	Oui	0,7	0,2	2,6	1,4	96	11,5
	Non	98,2	98	12	98,3	86,4	83,2		Non	99,3	99,8	97,4	98,6	4	88,5
Type de ménage	Nucléaires	35,1	11,3	7,7	78	19,9	29,1	Type de ménage	Nucléaires	55,6	41,2	49,8	12,3	5,3	37,6
	Autres parents	60,3	64,7	81,2	16,4	66,4	59,1		Autres parents	30	43,5	43,5	68,4	80,1	48,6
	Non-apparentes	4,6	24	11,1	5,6	13,7	11,8		Non-apparentes	14,4	15,3	6,7	19,3	14,7	13,8
Age du CM	Moins de 37	25,6	13	0,5	35,2	22,7	19,5	Age du CM	Moins de 37	12,7	43,4	20	7,1	0,3	19,5
	37-46	27,1	29,5	2,9	16,1	24,1	21,9		37-46	8,1	53	19,7	26,6	1,8	24,3
	47-57	26,9	39,6	15,1	21,2	27,9	27,5		47-57	39,3	0	30,8	38	9,7	24,3
	58 ou plus	20,5	18	81,5	27,6	25,4	31		58 ou plus	39,9	3,6	29,4	28,3	88,3	31,9
Sexe du CM	Homme	99,9	99,6	98,7	91,6	0	85,7	Sexe du CM	Homme	95,4	82,3	20	88,1	54,2	69,9
	Femme	0,1	0,4	1,3	8,4	100	14,3		Femme	4,6	17,7	80	11,9	45,8	30,1
Niveau d'instruction du CM	Aucun	85,5	76,4	94,6	74,9	85,2	83,1	Niveau d'instruction du CM	Aucun	15,1	33,7	71,7	65,9	64,4	46,5
	Primaire	8,6	13,7	3,7	10,9	10,2	9,6		Primaire	26,1	24,8	12,6	15,2	16,9	19,9
	Secondaire ou plus	6	9,9	1,8	14,2	4,6	7,3		Secondaire ou plus	58,8	41,4	15,7	18,9	18,7	33,6
Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	8,2	4,4	10,2	72	16,7	17,8	Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	48,5	53,8	50,7	5	22	39,6
	1 à 2	67	9,8	33,5	20,1	49,1	38,5		1 à 2	45,9	38,5	40,5	17,6	40	37,2
	3 ou plus	24,8	85,8	56,3	7,9	34,2	43,7		3 ou plus	5,6	7,7	8,9	77,3	38	23,2
Nombre de Jeune/Adultes	0 ou 1	6,4	4	1,7	51	20,4	13,2	Nombre de Jeune/Adultes	0 ou 1	45,2	0,7	42,4	3,2	1,5	21,4
	2 à 3	69,9	12,4	14,6	43,5	43,1	39,7		2 à 3	30,1	79,1	34,8	17,3	12	38,9
	4 ou plus	23,8	83,7	83,7	5,4	36,5	47		4 ou plus	24,6	20,3	22,8	79,4	86,5	39,7
Nombre de séniors	0	37,5	22,2	9,8	53,9	39,8	45,1	Nombre de séniors	0	18,3	96,7	34,3	17,8	12,3	28,6
	1	48,9	49,1	34,7	34,4	49,6	42,5		1	45,7	1,9	59,5	49	41,9	40,1
	2 ou plus	13,6	28,7	55,5	11,8	10,6	24		2 ou plus	36	1,4	6,2	33,2	45,8	20,8
Total		100	100	100	100	100	100	Total		100	100	100	100	100	100
Effectif		228950	175466	110464	101172	90036	706088	Effectif		195039	193910	172652	140536	86152	788289
Pourcentage		32,4	24,9	15,6	14,3	12,8	100	Pourcentage		24,7	24,6	21,9	17,8	10,9	100